

Bilan d'étape à mi-parcours du contrat pour la protection de la ressource en eau

La protection des captages sensibles et prioritaires face aux pollutions diffuses fait l'objet d'un Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC).

En mai 2023, les parties prenantes du CTEC Est 77, ont dressé **le troisième bilan** des mesures mises en œuvre sur le territoire, tant dans le domaine agricole que non agricole. Ce bilan met en évidence plusieurs observations.

Récapitulatif de l'année :

La Chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France, mandatée par le S2e77, a mis en œuvre de nombreuses actions concrètes sur le terrain. Des réunions, des visites et des présentations d'itinéraires techniques ont été organisées, permettant ainsi de sensibiliser **un total de 62 exploitations sur l'ensemble de nos neuf Zones Prioritaires d'Actions (ZPA)**. Cela représente 12,1% des exploitants agricoles et 13,9% de la surface de ces zones. Chaque animation a été réfléchi pour le territoire et mutualisée entre les ZPA pour toucher le plus d'exploitants possibles.



© Crédit photo : S2e77 – LE B.A.-BA du désherbage mécanique à la bineuse, à Choisy-en-Brie.



© Crédit photo : S2e77 – Présentation des techniques d'implantation de couvert d'interculture, à Verdelot.



© Crédit photo : S2e77 – Conférence sur la résistance du ray-grass aux herbicides avec l'INRAE.

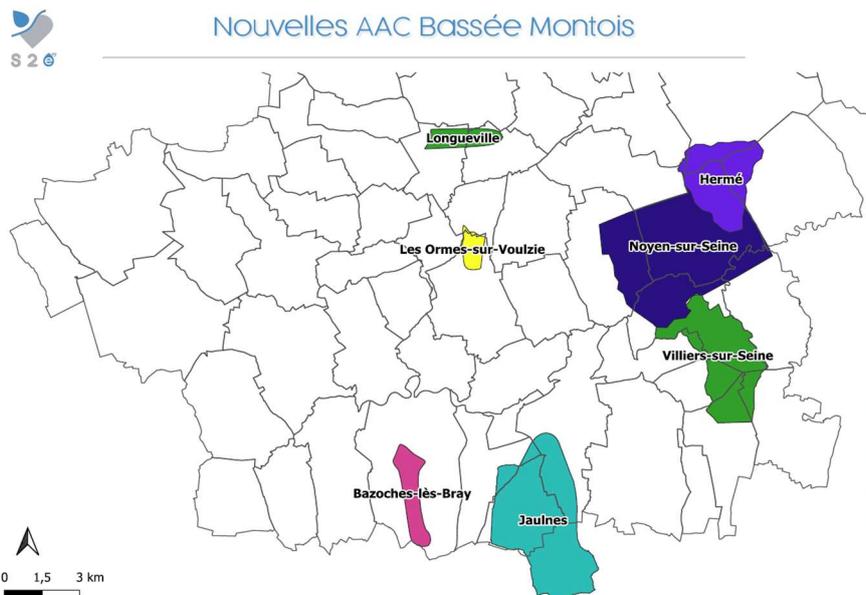


© Crédit photo : S2e77 – COSUI-COPIL du CTEC Est 77.

La poursuite des quatre réseaux azote a permis d'accumuler des données sur plusieurs années, permettant de comprendre le fonctionnement des nitrates dans les sols et *in fine* dans les nappes phréatiques. Le **réchauffement climatique** a un impact significatif sur les pratiques agricoles et l'utilisation d'engrais. Si les hivers doux se maintiennent, cela entraînera une consommation accrue de l'azote par les plantes et pourrait nécessiter une adaptation des méthodes d'épandage. Les agriculteurs apprécient grandement la diffusion des résultats issus de ces réseaux azote. Parmi les autres éléments de réussite se trouve aussi la création du Projet Agro Environnemental et Climatique ([PAEC Est 77](#)), porté par le S2e77, la formation sur la résistance aux herbicides des plantes, de même que [les réunions hydrogéologiques à Aulnoy et Doue](#).

En 2022, **76 des 132 communes du S2e77 sont en Zéro-Phyto dont 38 sur 60 dans les ZPA**. L'association AQUI'Brie poursuit la compilation de données sur l'état de la ressource. Un document a été produit, que vous trouverez ici ([Bilan 2021-2022 ZPA S2e77 AQUI'Brie](#)). Il permet de **résumer les analyses d'eau souterraines** des dix dernières années afin de suivre les évolutions de la qualité des eaux.

Les **nouveaux captages sensibles et/ou prioritaires** sont en phase d'études. Leurs aires d'alimentations ont été définies et l'élaboration des plans d'actions sera bientôt achevée. Ces nouvelles zones sont dans le sud du territoire, à Bazoches-lès-Bray, Hermé, Jaulnes, Longueville et Villiers-sur-Seine.



Défis et obstacles :

En 2022, comme l'année précédente, la sensibilisation à l'**agriculture biologique** (AB) a rencontré des difficultés au vu des conditions de marché. Au moins une déconversion est prévue pour 2023. Malgré son importance pour la préservation de l'eau souterraine, l'AB connaît actuellement plus de régressions que de développements. Dans ce contexte, le PAEC Est 77 peut aider les agriculteurs à opter pour l'AB via des aides spécifiques. A ce jour, dix agriculteurs ont saisi cette opportunité.

Sur notre territoire, l'engagement des acteurs agricoles dans les initiatives collectives est relativement élevé par rapport à d'autres secteurs. Les agriculteurs montrent un réel investissement et un intérêt pour la préservation des ressources. Cependant, le recours aux conseils individuels dispensés par notre prestataire n'est pas privilégié. Il est donc actuellement envisagé de fournir les informations par le biais du **Conseil Stratégique Phytosanitaire** (CSP). Lors de ces réunions obligatoires, une attention particulière sera accordée aux leviers agronomiques pouvant contribuer à la préservation des captages d'eau potable sur le territoire du S2e77.

Enfin, la **recharge des nappes phréatiques** a été très faible cet hiver due à l'absence de précipitations sur le mois de février, entraînant ainsi une sécheresse précoce. Le secteur du Provinois est particulièrement touché avec une nappe du Champigny Est excessivement basse. Ainsi, il est vivement recommandé d'économiser l'eau potable les prochains mois.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le responsable de la protection de la ressource du S2e77 (Benoît Terrié - 0757483205 - protection.ressources@s2e77.fr).

N'hésitez pas également à consulter les sites de nos partenaires : [l'Agence de l'Eau Seine-Normandie](#), [le Conseil Départemental du 77](#), [Eau de Paris](#), [la Chambre d'Agriculture d'IDF](#), [la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie](#) et [AQUI'Brie](#).